Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 25 (1988)

**Heft:** [1]: Numéro spécial : scénarios énergétiques

**Artikel:** Abandon de Kaiseraugst : une hirondelle ne fait pas le printemps

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1018159

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ABANDON DE KAISERAUGST

# Une hirondelle ne fait pas le printemps

Si les deux motions déposées par les ténors parlementaires, partisans de l'énergie nucléaire, ont créé la surprise, c'est uniquement parce que rien n'a filtré de la préparation de cette action. En réalité, la démarche n'a rien de surprenant et traduit une préoccupation essentiellement financière. Les frais engagés à ce jour - 1,3 milliards de francs devaient encore grimper à 2,5 milliards jusqu'en 1995, date d'une possible réalisation du projet de Kaiseraugst. Mais cette possibilité a paru trop aléatoire aux promoteurs pour qu'ils persistent, une renonciation de leur part était hors de question s'ils voulaient récupérer une partie de leur investissement, d'où l'initiative de leurs relais parlementaires. Et c'est bien de relais qu'il faut parler quand on examine les fonctions des motionnaires (cf encadré). Selon Paul Eisenring, démocrate-chrétien zurichois, il était clair, il y a dix ans déjà, que Kaiseraugst ne serait pas construite contre la volonté des deux Bâle. Est-ce à dire qu'en accordant l'autorisation générale en 1983 et 1985, la majorité parlementaire pensait plus à garantir un dédommagement équitable aux promoteurs qu'à ouvrir la voie à une construction effective?

Les motionnaires, qui ne renoncent pas pour autant à l'option nucléaire, espèrent ainsi contribuer à décrisper la situation. L'intention est louable mais le moyen proposé n'est pas à la hauteur de l'ambition. Si à l'époque Kaiseraugst était un site particulièrement mal choisi concentration d'installations nucléaires autour d'une zone fortement urbanisée — on voit mal aujourd'hui quel serait en Suisse le lieu idéal. Si l'on veut parvenir à une réduction durable des conflits, ne pas simplement substituer un point de fixation (Verbois, Graben) à un autre (Kaiseraugst), c'est à une tout autre politique qu'il faut s'atteler. Le rapport sur les scénarios montre la voie: la question prioritaire, c'est de savoir quels investissements et quelles réglementations nous acceptons pour diminuer notre consommation énergétique tout en maintenant notre niveau de vie. Le développement, le moratoire ou l'abandon du nucléaire ne sont que les conséquences de la réponse choisie.

A l'inverse, les motionnaires considèrent l'option nucléaire comme un à priori. Et vous les verrez s'opposer une fois encore à une compétence fédérale substantielle en matière énergétique et à Parmi les motionnaires, on trouve:

— Christophe Blocher, conseiller national démocrate du centre, Zurich, administrateur de l'Union de banques suisses et de Motor Colombus, cette dernière appartenant à l'UBS et figurant parmi les actionnaires de Kaiseraugst SA.

— Ulrich Bremi, conseiller national radical, Zurich, administrateur du Crédit suisse et d'Elektrowatt; cette demière appartient au Crédit suisse et est action-

naire de Kaiseraugst SA.

— Bruno Hunziker, conseiller aux Etats argovien, président du parti radical suisse, administrateur de Motor-Columbus et de Aar-Tessin (ATEL), la dernière est également actionnaire de Kaiseraugst SA.

une loi sur l'électricité. C'est pourquoi derrière l'intention louable pourrait bien se cacher une stratégie moins honnête: calmer le débat nucléaire, faire le dos rond, empêcher systématiquement l'émergence de toute politique efficace d'économie - non aux rèéglementations, non aux nouvelles taxes - attendre que la consommation augmente et ressurgir au moment propice avec le nucléaire indispensable. Tant que les sociétés de production et de distribution électrique n'auront pas inscrit dans les faits leur volonté de promouvoir un usage ménager de l'électricité (restructuration des tarifs; rachat, à un prix couvrant les coûts, des surplus des installations décentralisées de production; prêts à faible intérêt pour les assainissements;...), il n'y a aucune raison de ne pas être méfiant.

## Le couplage chaleur-force (CCF)

Il s'agit d'une technique, encore peu répandue en Suisse (environ 150 installations qui fournissent moins de 1% de la production électrique), qui permet d'obtenir à la fois de la chaleur et de l'électricité à partir d'un combustible fossile: la vapeur provenant de la combustion alimente une turbine qui produit de l'électricité; la chaleur résiduelle est utilisée pour le chauffage.

Le groupe d'experts a fait procéder à plusieurs études sur les possibilités offertes par cette technique. Au vu des résultats, il a pu attribuer au CCF une

part de 6% de la production électrique dans le scénario de l'abandon.

Un des intérêts de cette technique, c'est qu'elle peut s'appliquer à la production décentralisée d'énergie: immeuble, quartier, industrie.

Le prix de rachat de l'électricité ainsi produite et livrée dans le réseau public constitue le frein principal au développement du CCF. Actuellement les entreprises de distribution offrent rarement un prix supérieur à 10 centimes, alors que le seuil de rentabilité se situe à 18 centimes par kWh.

### Kaiseraugst et les Romands

En Suisse romande on a tendance à croire que Kaiseraugst est une affaire alémanique. C'est oublier certains actionnaires de Kaiseraugst SA: les Forces motrices bemoises, qui alimentent le Jura et le Jura bemois; la SA Energie de l'Ouest-Suisse, contrôlée par plusieurs sociétés romandes, dont notamment les Services industriels de Genève et les Service industriels de la Ville de Lausanne. Alors que Vaudois et Genevois se sont prononcés à plusieurs reprises contre l'énergie nucléaire, ces sociétés ont persévéré jusqu'au bout. Passeront-elles maintenant à la caisse?